

AA284

EXPERTISE

1 jour 7 heures

613 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Calculer la majoration de rente en cas de faute inexcusable de l'employeur

Calcul de la majoration de rente en cas d'invalidité et de décès

## OBJECTIFS

- Calculer la majoration de rente en cas d'invalidité et de décès pour comprendre et contrôler les réclamations de la Sécurité sociale
- Connaître les modalités de récupération de la majoration de rente selon sa date d'attribution

## PROGRAMME

**REMARQUE :** Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus.  
Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

### A. RAPPEL DES RÈGLES D'INDEMNISATION EN ACCIDENT DU TRAVAIL, DES VICTIMES ET DES AYANTS DROIT

### B. ÉTUDE DES RÈGLES SPÉCIFIQUES D'INDEMNISATION EN FIE DES VICTIMES ET DES AYANTS DROIT

### C. ÉTUDE DE MODALITÉS DE RÉCUPÉRATION DE LA MAJORATION DE RENTE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE SELON LA DATE D'ATTRIBUTION DE LA RENTE

1. Règles applicables avant le 01/04/2013
2. Règles applicables depuis le 01/04/2013 (décret en attente)

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques corporels non automobiles

## PRÉ-REQUIS

Connaître l'environnement juridique de la FIE, minimum de connaissance des règles d'indemnisation en accident du travail des victimes et des ayants droit.

AA121 - AA103

## POINTS FORTS

Exemples : les participants étudient les règles d'indemnisation des victimes et des ayants droit selon les règles applicables en accident du travail et selon les règles spécifiques en FIE. Ils apprennent à calculer et récupérer la majoration de rente à partir de cas concrets.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

2 juillet 

Disponible en régions sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.